

« Lors des pics, nous recevons entre 200 et 300 alertes par heure. » Un surveillant

200 et 300 alertes par heure. Chaque fois, nous devons prendre contact avec le placé. Nous n'avons souvent pas le temps de raccrocher qu'un autre appel est déjà en attente», explique-t-on. Le pôle PSE est également chargé de la pose des bracelets électroniques. L'agenda affiche complet en septembre avec 30 poses les jours de grande activité... On jure cependant que le bracelet électronique est « maîtrisé » et « fonctionne bien ». Chaque incident, chaque retard déclenche une alerte, laquelle est consciencieusement rapportée sur papier puis expédiée au CPIP chargé du suivi du condamné. A charge pour eux de recueillir les justificatifs de retard et d'envoyer le rapport d'incident – par fax, toujours! – au juge de l'application des peines. La chancellerie a bien réfléchi, ces dernières années, à moderniser le dispositif, mais cela s'avère plus compliqué que prévu. Un juge soupire: « Je suis parti deux semaines en vacances, ma boîte était pleine. Je ne recevais plus aucun mail. » « Ce n'est pas seulement une question de moyens, ajoute le magistrat. C'est la doctrine du parapluie qui prévaut. Chacun transmet par fax les informations qu'il reçoit de sorte qu'en cas de

pépin ça ne lui retombe pas dessus. » Tout le monde a encore en mémoire le drame de Pornic, en 2011, lorsque Tony Meilhon, pourtant censé faire l'objet d'un suivi attentif, avait assassiné la jeune Laëtitia... En attendant, on fait avec les moyens du bord. Des procédures d'urgence ont été mises au point pour permettre aux autorités d'être réactives, assurent-elles. Si le retard est trop important, si le porteur du bracelet ne répond pas au téléphone ou si son profil est jugé particulièrement dangereux, les surveillants peuvent contacter directement le magistrat de permanence. Lui seul a le pouvoir de mettre en branle les forces de l'ordre.

Une intervention qui peut s'avérer hautement compliquée. Car le grand public l'ignore, mais les bracelets électroniques ne sont pas géolocalisés. Mylène Palisse, CPIP à Tarbes et déléguée syndicale à la CGT, résume: « On sait si la personne est chez elle ou pas ou si elle sort à des horaires interdits. J'ai envie de vous dire: et alors? Les forces de l'ordre ne pourront pas l'empêcher de commettre un délit. Et elle peut en commettre un aussi quand elle est à son domicile. » C'est ainsi

SOCIÉTÉ COMMENT LE BRACELET EST DEVENU UN BOULET

qu'Omar Diaby, considéré aujourd'hui comme un des principaux recruteurs de Daech, avait tranquillement pu poursuivre, de chez lui, sa petite entreprise de vidéos de propagande terroriste. Selon la chancellerie, seules 13 personnes mises en cause dans des affaires de terrorisme sont actuellement placées sous surveillance électronique. Il n'existe en revanche aucune comptabilité des personnes condamnées pour des délits de droit commun (vol, violences, stupéfiants, etc.) qui seraient porteuses de bracelet et en voie de radicalisation. «*Dès que quelqu'un nous parle du Coran, tous nos sens sont en alerte. Nous devons rester neutres face au fait religieux. On navigue dans une culpabilité insupportable en se disant qu'on va peut-être louper quelque chose. Mais notre rôle est de nouer une relation de confiance avec le placé et de préparer son avenir. Pas de jouer les espions*», témoigne un CPIP.

Technologie fiable. Seuls des profils très particuliers – braqueurs multirécidivistes, pédophiles condamnés à de très longues peines, par exemple – sont placés sous surveillance électronique mobile (PSEM). Une mesure très coûteuse et utilisée avec parcimonie, mais qui permet la géolocalisation du placé. Il n'y en a que 52 en France. «*Nous en avons un aujourd'hui dans notre effectif. C'est très contraignant pour tout le*

FWD/PHOTOS/SIPA



Fashion. Michelle Rodriguez à son arrivée au défilé Marc Jacobs à New York, en 2007. Bagarre, conduite en état d'ivresse sans permis, excès de vitesse... la comédienne a été condamnée à porter un bracelet électronique pour avoir violé sa période probatoire.

Omar Diaby, recruteur de Daech, poursuivait de chez lui sa petite entreprise de propagande.

monde, raconte un surveillant. Nous avons paramétré le bracelet de sorte qu'il ne puisse pas s'approcher des 1 700 écoles et stades d'Ile-de-France. Imaginez ce que cela représente... » Si les professionnels s'accordent à dire que le bracelet est aujourd'hui une technologie fiable, cela n'a pas toujours été le cas. *« Je me souviens d'un placé dont nous perdions le signal fréquemment à cause d'un souci technique, se souvient un autre surveillant. Dans ces cas-là, nous faisons sonner la balise fixe installée à son domicile et reliée à son bracelet. Le bruit est parfois plus fort qu'une alarme incendie. Dans le cas de notre placé, elle hurlait toutes les nuits et réveillait ses trois enfants en bas âge et ses voisins de palier. Il devenait complètement fou. »* Aujourd'hui, quelques incidents sont encore à déplorer, mais restent largement maîtrisés. En juin, à cause des inondations à Longjumeau, l'administration a perdu pendant quelques jours le signal d'une trentaine de personnes. Les surveillants ont alors passé un coup de fil à leurs ouailles pour s'assurer qu'elles étaient bien chez elles sans leur mettre la puce à l'oreille... En 2015, un homme avait également tenté, sans succès, d'installer un

brouilleur GSM dans sa maison. Les surveillants avaient immédiatement débarqué.

D'autres jouent avec les limites du système. Un magistrat ricane : *« Les membres de la communauté du voyage se sont passé le mot. Ils s'arrangent pour mettre leur caravane le plus loin possible des toilettes. Ainsi, même sous bracelet électronique, le périmètre est tel qu'ils peuvent rendre visite à tout le campement ! »* Nicolas Maury, le juge d'application des peines d'Evry, soupire : *« On a parfois l'impression qu'il n'y a plus aucun respect pour la justice. Tenez, par exemple, ce jeune me demande une suspension de son bracelet pendant deux semaines pour qu'il puisse partir en vacances alors qu'il n'a même pas payé les parties civiles. »* Le juge ajoute : *« Chez certains jeunes, le bracelet est presque devenu une revendication. A nous de leur faire comprendre que ce n'est pas un jeu. »* Sur les réseaux sociaux, les condamnés les plus jeunes publient parfois des photos d'eux, bracelet à la cheville, comme s'il s'agissait de la dernière mode du quartier. Des personnalités très appréciées des jeunes contribuent aussi à sa banalisation. En novembre 2015, le rappeur Rohff se filme en train

Les professionnels chargés du suivi des bracelets électroniques communiquent encore par... fax !

de couper son bracelet électronique et utilise la vidéo comme clip de lancement de son nouvel album, visionné des centaines de milliers de fois sur Internet. Aux Etats-Unis, une autre star du hip-hop, Rick Ross, sous bracelet après avoir agressé son jardinier, passe son temps à s'exhiber chevilles nues sur Instagram et Facebook. Tantôt à la plage, tantôt à la muscu, parfois en charmante compagnie...

Ce jeudi matin d'août, ça défile dans les bureaux de Nicolas Maury. Le juge a convoqué quelques-uns de ses placés pour faire un point sur leur situation. Alexandre, un petit brun tatoué au bras et au cou, sous bracelet électronique depuis mars 2016 après plusieurs condamnations pour trafic de stupéfiants, s'en sort plutôt bien.

« Monsieur le juge, j'en peux plus du bracelet. Je peux même pas aller promener mes chiens. Deux petits fox-terriers, vous voyez ? Ils chient partout dans la maison, c'est dégueulasse !

– Monsieur, vous n'êtes pas au guichet d'un magasin, ici. Vous n'êtes pas un client à qui on devrait quelque chose. Faites profil bas.

– C'est pas facile... C'est une question d'orgueil mal placé.

– Oui, et cela vous a déjà attiré des problèmes par le passé, non ? Quand vous n'êtes pas à votre domicile pendant vos heures d'assignation, c'est comme si vous sautiez le mur de la prison. C'est clair ?»

Quelques instants plus tard, le juge ne se contente pas de remontrances. Tonio, un blond bourru et baraqué, affiche plus de dix retards injustifiés à son dossier. Il a également cassé deux fois son bracelet électronique en Kevlar. *« Sans faire exprès »,* précise-t-il.

« Et le Trésor public, vous avez payé ? » demande le juge.

– J'ai pas pensé, répond Tonio, en envoyant son énorme main claquer son front.

– C'est une plaisanterie ? Vous avez dix mois de prison au-dessus de la tête et vous me dites que vous avez oublié ?

– Je sais, c'est bête.

– Non, c'est pas bête. C'est suicidaire.»

Verdict : cinq semaines de bracelet électronique en plus. Tonio hurle en quittant le bureau : *« Mais je*

« Chez certains jeunes, le bracelet est presque devenu une revendication. » Le JAP d'Evry

devais enlever mon bracelet samedi ! Et aller au Futuroscope avec mon fils dimanche ! Accordez-moi une faveur, y en a des pires que moi !

– Oui, et les pires que vous, je les incarcère. Au revoir, Monsieur. »

La sérénité de son bureau retrouvée, Nicolas Maury explique : « Les juges d'application des peines sont le dernier rempart à la crédibilité de l'autorité judiciaire. Lorsqu'une personne commet un délit, elle est d'abord arrêtée par un gendarme ou un policier qui va la menacer de sanction. La première fois, le tribunal va la condamner à du sursis simple ; la deuxième, à un sursis avec mise à l'épreuve ; la troisième fois, à une peine de prison ferme, qui sera aménageable sous la forme, par exemple, d'un bracelet électronique. Nous, on leur dit : "Soit vous respectez la surveillance électronique, soit vous allez en prison." Si on ne réagit pas en cas d'incidents graves, c'est toute la chaîne pénale qui s'effondre. »

Parfois, pour s'en sortir, les condamnés ont aussi besoin d'un peu d'humanité : de pouvoir se

reposer sur les épaules de quelqu'un, et encore mieux si ce sont celles d'un juge. C'est le cas de Loïc, 23 ans, ouvrier dans le bâtiment. La veille, le jeune homme, sous bracelet électronique depuis juillet, a été obligé d'enfreindre ses horaires d'assignation à résidence. Motif ? Une violente dispute avec sa compagne. « J'étais bloqué sur le parking en bas de mon immeuble, raconte-t-il. Elle me visait à travers la fenêtre de l'appartement avec des bouteilles d'alcool pleines. » Avec 16 mentions au casier judiciaire et un parcours carcéral long comme le bras, Loïc a choisi de faire le chemin inverse. Incapable de supporter plus longtemps le bracelet électronique, il retourne en semi-liberté et dormira dans le giron de l'établissement pénitentiaire jusqu'à ce que sa situation conjugale se stabilise. Le juge ne veut pas le presser. Il a, dans ses armoires remplies de papiers, plus de 150 autres dossiers de surveillance électronique à gérer ■

* Les identités des porteurs de bracelet ont été modifiées.